

1987

DGJ → SDGJ *par classé*

Compte rendu de l'Entretien du Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif avec l'Ambassadeur de la
République Populaire de Chine sur l'avancement du
Stade National de REMERA.

Après un échange de vues sur la Coopération bilatérale, l'Ambassadeur a voulu préciser certains points évoqués lors de son audience avec le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

L'Ambassadeur m'a fait savoir qu'il a pris bonne note des modifications demandées après la visite du Stade par la commission de sécurité. Il a souhaité recevoir dans les meilleurs délais d'autres propositions de modification s'il y en a, sinon, aucune demande ultérieure ne sera acceptée.

Je lui ai dit que mon Département ne propose aucune autre modification.

S'agissant de la plastification du terrain, le retard quant la position du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a été dû à quelques hésitations de savoir si les coûts d'entretien de ces équipements ne seront pas très élevés. Finalement après consultations et renseignements sur les matériaux utilisés ailleurs en Afrique nous avons accepté la plastification mais demandé que ce soit le même entrepreneur qui fasse les travaux y relatifs après avoir étudié les possibilités de diminuer le coût. A ce sujet, l'Ambassadeur a dit que dans leurs habitudes, il était difficile de connaître les coûts avant la fin des travaux. L'Ambassadeur avait voulu contacter à temps la partie rwandaise puisque les constructeurs du Stade étaient dans l'attente de savoir s'il fallait construire les fondations avant le 1er Juillet 1987.

J'ai rassuré l'Ambassadeur que les autorités habilitées vont prendre la décision qui lui sera communiquée dans les meilleurs délais.

S'agissant des équipements du Stade, l'Ambassadeur s'est montré compréhensif sur l'augmentation de la quantité du matériel à fournir par la Chine par rapport à celle revenant à la partie rwandaise.

J'ai rappelé la position du Gouvernement Rwandais de privilégier les achats d'équipements fabriqués dans le Pays. A ce sujet, l'Ambassadeur a proposé que les techniciens des Ministères concernés et les experts chinois se concertent et déterminent ensemble le matériel à acheter sur place et en Chine.

.../...

L'Ambassadeur de Chine a demandé quel mode de gestion nous souhaitons pour le restaurant déjà achevé. Il avait plusieurs propositions dont notamment celle de céder le restaurant aux Chinois et de partager les bénéfices. A ce sujet je lui ai dit qu'il m'était difficile de donner des indications précises étant donné que nous venions de créer une commission pour étudier le problème de gestion de tout le complexe sportif. Néanmoins, je lui ai ^{fait} part de mes appréhensions au cas où l'hôtel et le restaurant seraient gérés par des services différents pour ce qui est d'une cogestion. L'Ambassadeur n'est pas favorable à la création d'autres sociétés mixtes parce qu'il y en a déjà deux qui n'ont pas encore fait leurs preuves.

Après avoir rappelé notre demande d'assistance technique pendant une période donnée et insisté sur la contribution de la Chine dans la formation des cadres devant remplacer les Chinois, j'ai demandé d'instaurer un système de coopération qui permettrait un suivi efficace des rwandais qui assureront la relève après le départ des Chinois.

Tels sont les points importants discutés au cours de cet entretien.

NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

A l'attention de :

- Monsieur le Secrétaire Général

au MIJEUCOOP

K I G A L I

- Monsieur le Directeur Général

au MIJEUCOOP

K I G A L I